

N/REF : 8/07/2026 15H27 C:000003 I:01338
V/REF : AC/C50491
V/Email reçu le Mercredi 08/07/2026 à 15H27

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. OLN
IMMEUBLE : L'ORLEANAIS - OLN
1 a 5, PLACIS DE L'ORLEANAIS
.
35000 RENNES

Rennes, le 15 Juillet 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 1 PLACIS DE L'ORLEANAIS - MME MANIOC 06 41 54 50 86
LOGEMENT N° 005607, PORTE N°41, 4° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : FUIITE AU NIVEAU DE LA BAIGNOIRE
DEMANDER ACCORD GESTIONNAIRE POUR TOUTES RÉPARATIONS NECESSAIRE

Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 08/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUIITE AU NIVEAU DE LA BAIGNOIRE
CONSTAT: ABSENCE DE JOINT AU NIVEAU DE LA PAILLASSE
RÉALISATION D'UN JOINT SILICONE AU NIVEAU DE LA PAILLASSE
CONTRÔLE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	PBL045-FP.joint sil.s/évier/lav./vasq/ml		1	30,87
				61,74
		TOTAL H.T.		61,74
		T.V.A. a 10,00%		6,17
		TOTAL T.T.C.En EURO		67,91

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.